



## ◆ Compte-rendu - Conseil de quartier du 02 juin 2025

Le conseil de quartier s'est déroulé dans l'espace public, aux abords du marché du 8 mai 1945, en présence de :

 Madame Bernadette EBODE ONDOBO, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier

 Madame Isabelle OUGIER, Adjointe au Maire référente du conseil de quartier

 Madame Sandra BAHRI, Conseillère municipale déléguée à la concertation de proximité

 Monsieur Shamime ATTAR, Adjoint au Maire à la mutation de l'espace public

 Monsieur Valentin IERG, Adjoint au Maire au développement local et sportif

 Madame Marine DUVIVIER, Direction des Espaces Verts

 Monsieur Ivan SUAREZ DIAZ, Direction des Espaces Verts

 Monsieur Erwan MARIE, Direction de la Voirie-Environnement

 Monsieur Wilfrid DUBOURG, Chef de service adjoint de la Police Municipale

 Une agente de la Police Municipale

 60 habitantes et habitants.

## ORDRE DU JOUR

1. Balade urbaine autour du réaménagement du mail du 8 mai 1945
2. Tranquillité publique aux abords du stade Gabriel Péri
3. Questions diverses

---

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

---



## RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

### CONSEIL DE QUARTIER

Réaménagement  
du mail du 8 mai  
1945

Tranquillité  
publique aux  
abords du stade  
Gabriel Péri

Recueil de propositions  
des habitants concernant  
cet espace public :

- pour la 1ère partie, végétaliser et mettre des jeux pour enfants ;
- pour la 2ème partie, mettre des agrès de sport ;
- dans l'ensemble, mettre les bancs à proximité de la piste cyclable.

Des incivilités et du trafic  
ont lieu autour du stade.

La Mairie va solliciter  
l'intervention du préfet en  
appui à l'action des  
riverains.



## AMÉNAGEMENT / URBA

## Balade urbaine

 Mme OUGIER rappelle que cette balade urbaine a été organisée suite aux demandes des habitantes et habitants pour réaménager le mail du 8 mai 1945, afin de limiter les nuisances qui s'y produisent et améliorer l'environnement du quartier.

Elle indique qu'il était nécessaire d'attendre l'annonce de la fin des travaux de l'Aire des Granges qui se situe à proximité pour pouvoir commencer le projet, car ces deux projets sont liés.

L'objectif de la balade urbaine est de recueillir et analyser les idées des habitantes et habitants, exprimées en cohérence avec l'environnement du mail. Il a été précisé la nécessité de respecter le cadre budgétaire contraint.

 Mme DUVIVIER indique que les services de la Voirie-Environnement et des Espaces Verts ont fait une première analyse du terrain pour déterminer ce qui est envisageable.

 M. IERG souligne la présence de stands sur la première partie du mail (entre les rues Camille Blanc et 10 juillet 1940) les jours de marché, il faut donc penser l'espace en les y intégrant.

## Partage des idées

 Des échanges ont lieu durant lesquels les habitantes et habitants ont pu exprimer leurs idées ou objections concernant l'espace du mail. De nombreuses idées ont été évoquées, par exemple l'augmentation de la végétalisation, l'intégration de fontaines à eau pour pouvoir boire, utiliser de la peinture phosphorescente pour la piste cyclable, etc.

 Les services de la Mairie expliquent qu'il pourrait être envisagé de renforcer une continuité piétonne entre les deux parties du mail, en atténuant la présence des voitures au niveau du croisement avec la rue 10 juillet 1940, pour favoriser et encourager les mobilités douces.

## Nuisances sonores et olfactives

 Des habitantes et habitants, notamment du côté du mail et le représentant du collectif DAL (Droit Au Logement) de la cité Albert Thomas, rapportent la présence d'urine et de déchets en permanence aux abords de leur façade d'immeuble.

Ils dénoncent également une consommation excessive d'alcool toute l'année, ainsi que des barbecues sauvages en été provoquant des nuisances sonores et olfactives permanentes.

Ils souhaiteraient qu'un dialogue soit organisé avec le bailleur Valophis et la Mairie pour faire cesser d'urgence ces nuisances, source d'insécurité, ainsi qu'un arrêté interdisant la vente de produits alcoolisés à partir d'une certaine heure.

Service Vie de quartier

01 46 82 81 96 - [viedequartier@mairie-vitry94.fr](mailto:viedequartier@mairie-vitry94.fr) - Référente du quartier Clara CHADUFAUX



## Résumé des propositions principales

 Les élues référentes du quartier ont ensuite résumé le projet principal souhaité pour cet espace :

- Pour la première partie du mail, entre les rues Camille Blanc et 10 juillet 1940, implanter des îlots de fraîcheur, à proximité du grillage des résidences pour ne pas gêner le marché, mais sans gêner le grillage lui-même appartenant au bailleur.  
A l'approche de l'intersection avec la rue du 10 juillet, ajouter une aire de jeux pour enfants.
- Pour la seconde partie du mail, entre les rues 10 juillet 1940 et de Choisy, installer des agrès sportifs pour les adultes, afin de faire le lien avec la piscine.
- Pour l'ensemble du mail, avancer les bancs près de la piste cyclable pour les éloigner des résidences.

 M. MARIE précise que ces aménagements seront expérimentaux, ainsi du mobilier modulable sera installé afin de pouvoir rectifier leur emplacement si besoin, en fonction des usages.



## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

### Tranquillité publique aux abords du stade Gabriel Péri

 Un collectif d'habitantes et habitants a souhaité ajouter un point à l'ordre du jour : la tranquillité publique aux abords du stade Gabriel Péri. Ils ont exposé les différentes problématiques qu'ils rencontrent telles que la mécanique sauvage et le trafic dans leurs rues, et les actions qu'ils ont menées pour que la situation cesse.

Une grande intervention avait été réalisée par la police en début d'année, en lien avec la destruction partielle du foyer Manouchian, mais les incivilités et les trafics ont fortement repris depuis trois semaines, ce qui entraîne un sentiment d'insécurité grandissant pour les habitantes et habitants. Le collectif souhaitait interpeller la Mairie sur cette situation.

 M. ATTAR décrit les actions qui ont déjà été effectuées dans ce secteur tant par la Mairie avec la police municipale que par la police nationale. Il explique également la différence de champs d'actions et de pouvoirs entre les deux polices. Cette situation relève de la compétence de l'Etat, il faut donc que ce soit la police nationale qui intervienne. Pour cela, il incite le collectif à multiplier les plaintes et mains courantes dès qu'il y a un problème afin d'interpeller les autorités sur l'ampleur de la situation.

La police municipale, de son côté, renforcera ses passages et interventions dans ces rues pour limiter la problématique en attendant qu'une action de plus grande ampleur ne soit envisagée.

 Les élues référentes de quartier insistent sur l'importance de mener une action conjointe entre le collectif et la Mairie afin de voir la situation évoluer. Ainsi, elles proposent d'évoquer l'ensemble du problème avec le Maire pour

# Conseil de Quartier



qu'un courrier soit rédigé au préfet ainsi qu'au département. Un habitant du quartier est désigné pour transmettre les informations données par les élues à l'ensemble des habitantes et habitants du collectif.

 Des habitants évoquent la construction de la future mosquée dans ce même quartier, estimant que cela pourrait entraîner une aggravation du problème de stationnement, et questionnent l'autorisation de construction en raison de la pollution trouvée sur ce terrain.

 L'Agence régionale de santé (ARS) a confirmé la possibilité de réaliser des travaux sur la parcelle, en l'assortissant de recommandations qui seront suivies.

Concernant le stationnement, il est rappelé que ce secteur est déjà desservi par la ligne de bus 182, ainsi que par le RER C, et qu'une station de métro de la ligne 15 sera à quelques mètres seulement de l'établissement.



## DIVERS

 Un habitant signale la présence d'un conteneur textile rue Louis Marchandise, qui serait placé sur un accès pompier.

 Un habitant s'interroge sur l'avancement du projet de relogement de la cité Ampère, dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU).

## ANNONCE DE VOTRE ELUE DELEGUEE A LA CONCERTATION DE PROXIMITE

 Madame BAHRI rappelle le travail effectué dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier afin de rendre ces instances de démocratie locale plus participative et inclusive. Ainsi, des infographies de projet seront mises en ligne sur le site de la Ville pour permettre le suivi des projets en cours et à venir de chaque quartier concerné.

Les services travaillent actuellement à la mise en œuvre d'un certain nombre de propositions.

Par ailleurs, elle précise que, compte tenu de la période de réserve pré-électorale, **cette séance constituait le dernier conseil de quartier** avant les élections municipales prévues en mars 2026.

**Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit seront ajoutées lors de mails d'informations réguliers, ainsi qu'en ligne sur le site internet de la ville à la rubrique « Conseil de quartier », durant la période de réserve pré-électorale.**

Paul-Frontent/8-mai-45

# Conseil de Quartier



## REMARQUES DES HABITANT·ES

*Suite aux concertations menées dans le cadre de l'observatoire des conseils de quartier, et afin de rendre les comptes-rendus plus participatifs, les habitant·es disposent d'un délai d'un mois après leur publication sur le site de la Ville pour émettre leurs remarques (500 signes maximum, soit environ 80 mots).*

Aucune contribution n'a été apportée pour ce compte-rendu.